



Nombre de conseillers en exercice : 33  
 Nombre de conseillers présents : 23  
 Nombre de conseillers représentés : 6  
 Nombre de conseillers ayant participé au vote : 29

L'an deux mille vingt quatre, le vingt-six août à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt août deux mille vingt quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents :** Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Bertrand BURNAUD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

**Absents donnant pouvoir :** Jean-Luc RABILLARD a donné pouvoir à Gérard JOURDAIN, Yvon BRIANCEAU a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Hélène LEMESLE, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Michel VALLA, Sarah MICHON a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Vincent BELLEAU a donné pouvoir à Antoine GUILLET.

**Absents excusés :** Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah RENAUD.

**Absents :** Corinne BAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

### D26082024\_04 : Conventions avec le SyDEV pour réalisation d'un effacement de réseau électrique (Code Affaire : E.ER.152.23.001) et pour réalisation d'une opération d'éclairage (Code Affaire : L.ER.152.24.001) – Rue du Passage

Monsieur Didier Retailleau, adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie, rappelle qu'il a été budgété des travaux Rue du Passage tant d'effacement de réseau électrique que d'éclairage.

Il expose les propositions financières :

- Pour l'effacement du réseau électrique (Code Affaire : E.ER.152.23.001)

| Nature des travaux                                     | Montant prévisionnel HT des travaux | Montant prévisionnel TTC des travaux | Base participation | Taux de participation | Montant de la participation |
|--|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| <b>Réseaux électriques Basse Tension</b>               |                                     |                                      |                    |                       |                             |
| Réseaux  | 22 102,00                           | 26 522,00                            | 22 102,00          | 50,00 %               | 11 051,00                   |
| Branchement(s)   | 10 692,00                           | 12 830,00                            | 10 692,00          | 50,00 %               | 5 346,00                    |
| Dépose   | 1 453,00                            | 1 744,00                             | 1 453,00           | 50,00 %               | 727,00                      |
| <b>Infrastructures de communications électroniques</b> |                                     |                                      |                    |                       |                             |
| Branchement(s)   | 16 478,00                           | 19 774,00                            | 19 774,00          | 65,00 %               | 12 854,00                   |
| <b>Eclairage Public</b>                                |                                     |                                      |                    |                       |                             |
| Travaux neufs  | 5 739,00                            | 6 887,00                             | 5 739,00           | 70,00 %               | 4 017,00                    |
| <b>TOTAL PARTICIPATION</b>                             |                                     |                                      |                    |                       | <b>33 995,00</b>            |

- Pour les travaux neufs d'éclairage (Code affaire : L.ER.152.24.001) consistant à ajouter un mât avec trois projecteurs pour éclairer la voie, le passage piéton qui longe la voie pour descendre au tunnel et le passage à l'entrée du tunnel. A ceux-ci s'ajoutent un fourreau d'éclairage en parallèle du réseau Basse Tension et Télécom sur toute l'emprise de l'effacement.

| Nature des travaux         | Montant prévisionnel HT des travaux | Montant prévisionnel TTC des travaux | Base participation | Taux de participation | Montant de la participation |
|----------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------------|
| <b>Eclairage Public</b>    |                                     |                                      |                    |                       |                             |
| Travaux neufs              | 6 584,00                            | 7 901,00                             | 6 584,00           | 70,00 %               | 4 609,00                    |
| <b>TOTAL PARTICIPATION</b> |                                     |                                      |                    |                       | <b>4 609,00</b>             |

Après avoir pris connaissance des conventions annexées relatives aux opérations ainsi que des synthèses de prestations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions du SyDEV et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes et tous documents afférents.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST




Le Maire,

Michel VALLA




Fait et délibéré à Les Achards,  
Les jour, mois et an susdits,  
Publié sur le site internet le 02/09/2024,  
Au registre